AVERTISSEMENT | OIGNON, AIL ET POIREAU

N° 15, 22 août 2019

- Résumé climatique et risques associés, et avancement des semis et des plantations.
- Insectes : thrips en progression; larves de mouches dans l'oignon vert; dommages de chenilles diverses; une 3e génération de teignes du poireau.
- Maladies : brûlure de la feuille généralement sous contrôle, mildiou, brûlure stemphylienne et tache pourpre en progression; légère augmentation des maladies de sol.
- Maturité et traitements au ROYAL MH : un hyperlien vers les précautions à prendre.

RÉSUMÉ CLIMATIQUE, RISQUES ASSOCIÉS ET AVANCEMENT DES SEMIS ET DES PLANTATIONS

Le portrait des précipitations (du mercredi 14 août au mardi 20 août) a été similaire à celui de la semaine précédente : quantités très inégales selon les localités, mais en moyenne insuffisantes sur plusieurs régions, notamment sur le sud-ouest de la province (voir la carte des précipitations). Du côté des températures, la semaine est en deux parties : conditions de saison avec quelques nuits fraîches au début, et par la ensuite, temps chaud, souvent humide, avec 4 ou 5 °C au-dessus de la normale. De plus, l'irrigation s'est avérée essentielle sur la majorité des fermes du sud de la province, là où les pluies des dernières semaines ont été peu importantes.

Oignon, oignon vert et espagnol

En Montérégie-Ouest, la tombaison est avancée, même dans les oignons semés. L'arrachage et la mise en andains de quelques champs de semés hâtifs ont débuté. On note une grande variabilité dans le calibre, en fonction des variétés, des producteurs et des irrigations effectuées. Dans Lanaudière, la tombaison s'amorce lentement dans l'oignon semé (10 % de tombaison); dans plusieurs variétés, les collets sont encore bien fermes, et les oignons continuent de prendre du calibre. Les récoltes de primeurs sont en cours en Estrie, dans Chaudière-Appalaches et dans la région la Capitale-Nationale.

Poireau

La récolte est en cours sur certaines fermes, notamment en Montérégie et au Centre-du-Québec. La qualité est bonne, mais le calibre est très variable dans certains champs.

INSECTES

Mouches

En Montérégie-Ouest, on rapporte des dommages de mouches dans un nouveau semis d'oignon vert. Les larves de mouches n'ont toutefois pas été encore formellement identifiées comme celles de la mouche de l'oignon de la 2e génération.

Thrips

En Montérégie-Ouest, les populations demeurent stables ou augmentent selon les champs. Elles sont encore basses dans l'oignon vert, mais sont élevées dans plusieurs champs d'oignons. Les interventions offrent généralement un bon contrôle, mais il y a des exceptions, et un deuxième traitement a parfois été nécessaire, surtout en présence d'une forte proportion de larves. Les populations sont aussi en hausse dans les champs sous régie biologique. Peu de thrips sont rapportés dans les autres régions : on rapporte un début d'activité dans Lanaudière et en Estrie, et une faible présence à l'île d'Orléans.

Vers gris et chenilles

Les dommages typiques de vers gris qui coupent le plant à la base sont observés dans l'oignon vert, en Montérégie-Ouest. On rapporte également dans plusieurs régions la présence de vers gris inhabituels et/ou de chenilles sur les feuilles d'oignon. Selon l'espèce, les larves peuvent soit gruger le feuillage, soit carrément couper la feuille, pénétrer à l'intérieur de celle-ci et se diriger vers le collet. Les risques élevés de pourriture attribuables aux dommages ont justifié une intervention en Montérégie-Ouest.

Autres insectes

La présence de tétranyques dans la Capitale-Nationale, de mineuses en Montérégie-Ouest et d'altises en Estrie et dans le Centre-du-Québec provoque peu de dommages significatifs.

Teigne du poireau

Pour les régions du sud de la province, on observe une hausse ou une baisse de captures selon les sites. Le 3e vol se poursuit normalement avec, comme pour les deux vols précédents, beaucoup moins de captures qu'à l'habitude.

Dans les régions plus froides, on observe une légère remontée du nombre de captures sur certains sites, notamment dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, ce qui correspond au 3e vol. Mais ce vol sera court et peu important; c'est pourquoi, dans la plupart des cas, la stratégie à un traitement devrait être suffisante pour obtenir un bon contrôle. Cela dit, les dates pour la stratégie à deux traitements sont néanmoins fournies (voir le tableau ci-dessous) pour les sites hâtifs qui sont les plus à risque (sites très bien abrités et dommages importants par le passé). Dans les régions les plus froides (ex. : Gaspésie), on s'attend à un très faible 3e vol, et seulement dans les zones et les sites les plus chauds de ces régions. Le tableau ci-dessous présente les dates d'intervention recommandées pour les sites où il n'y a pas de piégeage. Veuillez vous référer à l'avertissement N° 14 du 15 août 2019 pour la stratégie d'intervention détaillée.

Région	Stratégie à 1 traitement	Stratégie à 2 traitements	
	Date	Date N° 1	Date N° 2
Montérégie-Ouest	24 août	17 août	31 août
Montérégie-Est			
Laurentides	28 août	21 août	4 septembre
Lanaudière			
Centre-du-Québec	31 août	24 août	7 septembre
Outaouais			
Estrie			
Mauricie			
Capitale-Nationale *	31 août	24 août	7 septembre
Chaudière-Appalaches *			
Bas-Saint-Laurent **	5 septembre		
Saguenay–Lac-Saint-Jean **			
Abitibi-Témiscamingue **			
Gaspésie **			

* Pour ces régions, un seul traitement est recommandé, sauf pour les sites très hâtifs.
** Un seul traitement est recommandé pour ces régions, et seulement pour les sites les plus chauds.

MALADIES

Botrytis

En Montérégie, les interventions en régie conventionnelle offrent généralement un contrôle satisfaisant sur la **brûlure de la feuille**. Dans les oignons encore sur pieds, on observe toutefois quelques foyers sévèrement atteints. Dans l'oignon vert, on observe quelques taches sur les feuilles intermédiaires, mais les nouvelles feuilles doivent être protégées. Une régie fongicide est également appliquée sous régie biologique, là où la maladie a tendance à augmenter.

Dans Lanaudière, le pathogène est présent dans pratiquement tous les champs, mais les symptômes se manifestent, pour l'instant, que sur les plus vieilles feuilles. En Estrie, la maladie est observée sur plusieurs sites.

Mildiou (*Peronospora destructor*)

On rapporte quelques nouvelles apparitions de symptômes de mildiou dans l'oignon en Montérégie, soit de nouveaux foyers dans des champs déjà affectés, soit dans de nouveaux champs ou de nouvelles fermes. La maladie est maintenant observée sur l'oignon vert, sur trois fermes différentes. Dans Lanaudière, on note la présence de la maladie dans plusieurs champs, parfois seulement sur un petit nombre de plants épars, parfois sous forme de foyers. Le mildiou n'est pas rapporté dans les autres régions. Pour un peu plus de détails sur la stratégie d'intervention, veuillez consulter la page 6 de l'avertissement N° 9 du 3 juillet 2015.

Tache pourpre (*Alternaria porri*) et **Brûlure stemphylienne** (*Stemphylium vesicarium*)

Dans l'oignon, les symptômes de brûlure stemphylienne sont en forte augmentation en Montérégie. Dans Lanaudière, la maladie est d'intensité variable, de faible à moyenne, et les symptômes ne font que débuter dans la région de la Capitale-Nationale. La tache pourpre est rapportée moins fréquemment et avec une moindre sévérité. Cette dernière est également observée en Estrie.

Dans le poireau, on observe des symptômes de brûlure stemphylienne et de tache pourpre évoluant lentement dans le Centre-du-Québec et en Montérégie. En Estrie, on rapporte que quelques champs sont sévèrement affectés par la tache pourpre. Cette dernière maladie vient aussi d'apparaître dans certains champs de la Capitale-Nationale.

Autres maladies

En Montérégie, on observe une légère augmentation des cas de **pourriture blanche** et de **pourritures bactériennes.** Dans Lanaudière, l'incidence de la **pourriture basale** (ou fusariose) et celle des pourritures bactériennes varient de faibles à moyennes. Dans la Capitale-Nationale, les pourritures bactériennes sont en hausse dans l'oignon espagnol, mais elles sont bien tolérables.

RAPPEL : TRAITEMENT AU ROYAL MH (HYDRAZIDE MALÉIQUE)

La récolte des oignons plantés est en cours dans plusieurs régions. L'oignon jaune (oignon sec) destiné à un entreposage prolongé (après janvier) est habituellement traité avec l'hydrazide maléique afin d'inhiber la germination des bulbes durant l'entreposage. Pour éviter les conséquences fâcheuses, le moment d'application est délicat et doit être déterminé en respectant les règles décrites dans l'avertissement de la semaine dernière, soit l'avertissement N° 14 du 15 août 2019.

Cet avertissement a été rédigé par Céline Laroche et Carl Dion Laplante, agronome (PRISME), et Mario Leblanc, agronome (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les avertisseurs du réseau Oignon, ail et poireau ou le secrétariat du RAP. *La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.*